REVUE HYBRIDES (RALSH) e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060 Licence CC-BY Vol. 2, Num. 3, Mai 2024

PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT DU TOURISME CULTUREL ENTRE L'ÉGYPTE ET LES PAYS D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE

The prospects for developing cultural tourism between Egypt and the countries of sub-Saharan Africa

ÉRIC BOUBA DEUDJAMBÉ

École des Hautes Études en Sciences Sociales, CRH UMR 8558, France E-mail : eric.boubadeudjambe@ehess.fr iD ORCID: https://orcid.org/0009-0008-1201-8298

RÉSUMÉ

La valorisation des biens culturels et naturels est un vecteur de développement durable. Les pays d'Afrique, plus particulièrement ceux d'Afrique subsaharienne se placent à l'heure actuelle dans les perspectives de redynamisation de la coopération avec les pays européens à travers la valorisation de leur patrimoine, la mise en place des dispositifs de gestion, de protection et de leurs mesures d'accompagnement. Les ressources culturelles et patrimoniales de l'Afrique en général et de l'Égypte en particulier constituent une richesse incommensurable, facteur de croissance et de réduction de la pauvreté. Ces ressources nécessitent une nouvelle approche de valorisation. Celle-ci pourrait revitaliser les relations « afro-égyptiennes » en matière de tourisme. Cependant, l'Afrique subsaharienne paraît en marge de l'ensemble d'intégration touristique avec l'Égypte. Pour ce pays, l'orée du XXIe siècle est essentielle pour l'évaluation des contours d'expansion conjuguée du tourisme avec le reste de l'Afrique pour palier au dysfonctionnement stratégique existant. La relance d'un tourisme culturel entre les pays africains se place, logiquement, dans la dialectique de la gestion de différents espaces et paysages patrimoniaux, et l'évaluation des enjeux économiques, sociopolitiques et culturels. Étant une nation charnière entre les civilisations d'Afrique noire et du monde arabe, l'Égypte présente assez d'avantages pour la mise en place d'une dynamique de coopération triangulaire et culturelle Sud-Sud.

MOTS-CLÉ: Tourisme culturel; Protection et valorisation; Développement durable; Intégration régionale.

ABSTRACT

The enhancement of cultural and natural assets is a vector for sustainable development. The countries of Africa, and more particularly those of sub-Saharan Africa, are currently looking to revitalise their cooperation with European countries by promoting their heritage and setting up management and protection systems and accompanying measures. The cultural and heritage resources of Africa in general, and Egypt in particular, constitute an immeasurable wealth, a factor for growth and poverty reduction. These resources require a new approach to development. This could revitalise Afro-Egyptian tourism relations. However, sub-Saharan Africa seems to be on the side-lines of the tourism integration process with Egypt. For this country, the dawn of the 21st century is essential for assessing the contours of joint expansion of tourism with the rest of Africa to overcome the existing strategic

dysfunction. The revival of cultural tourism between African countries is logically part of the dialectic of managing different heritage spaces and landscapes, and assessing the economic, socio-political, and cultural stakes involved. As a pivotal nation between the civilisations of Black Africa and the Arab world, Egypt offers several advantages for establishing a dynamic of triangular and cultural cooperation.

KEYWORDS: Cultural tourism; Protection and enhancement; Sustainable development; Regional integration.

Introduction

Dans le contexte actuel de gestion du patrimoine culturel et naturel, et de promotion du secteur touristique, le tourisme culturel appelle à la préservation, la valorisation et la sécurisation des biens et paysages patrimoniaux. Depuis quelques décennies, l'Égypte se situe à l'épicentre des activités touristiques africaines. Il figure parmi les destinations européennes les plus prisées d'Afrique et du monde arabe. Cet afflux considérable émane de l'immense diversité de son patrimoine tant culturel que naturel et la gestion efficiente du potentiel touristique y afférent. Cette gestion implique des enjeux économiques imbriqués dans la gestion intégrée ayant pour résultante l'établissement des liens et d'échanges multiformes, et leur impact sur le changement social du pays (Levi, 1912, p. 257-281, Gamblin, 1996).

Le présent article propose l'étude des perspectives de développement du tourisme culturel en Égypte et dans les autres pays d'Afrique. Une étude axée sur le cadre de la coopération triangulaire et culturelle intra-africaine orientée sur une nouvelle approche des perspectives pour la relance du secteur. C'est en réalité, une approche axée sur le développement du secteur touristique en Égypte et de l'expansion du secteur dans certains États d'Afrique maghrébine et subsaharienne. Partout ailleurs sur le continent, les actions dans le secteur sont appréhendées de façon partielle et parcellaire. Bien que la plupart des États africains aient inscrit dans leur stratégie de développement culturel et de mise en valeur des espaces patrimoniaux, notamment par l'augmentation du nombre de visiteurs des sites touristiques et muséaux, des espaces des loisirs et du safari, et la promotion virtuelle. Cela est mis en exergue par l'action des agences du marché touristique et les organisations gouvernementales aussi bien au niveau national qu'international (ADBG136, 2014; Charte de la Renaissance Culturelle Africaine, 2006). Aujourd'hui, suite à la déperdition stratégique du secteur touristique en Égypte et du manque de fermeté de développement du domaine dans le reste de l'Afrique, les questions de gestion participative avec un regain de développement d'opportunités et leur uniformisation semblent dès lors pertinentes tant d'un point de vue économique, politique que social.

Pour répondre à ces préoccupations, ledit travail s'articule en quatre parties. La première partie présente la méthodologie utilisée comme paradigme d'analyse pour la rédaction de cet article. De façon particulière, elle accorde du prix au modèle

_

¹³⁶ African Development Bank Group.

d'intégration de la conservation et du développement touristique dont l'Égypte est représentative. Le deuxième axe reprend brièvement la situation géo-historique du secteur et les approches successives des relations afro-arabes et de la situation touristique en Afrique. À ces parties, s'en suit un diagnostic du statu quo, des tendances actuelles et des résultats de l'étude. La dernière partie de l'article propose une discussion des résultats et tire des conclusions sur l'analyse du secteur de la conception et la mise en œuvre des projets de développement dans leur nouvelle approche.

1. Matériel et méthodes

Pour réaliser cette analyse transversale, sur le plan du matériel et de la méthode, nous nous sommes appuyé sur une démarche holistique axée sur les divers aspects du tourisme. Quelques principes ont été posés, constituant des exigences de base. En premier lieu, nous avons tenu compte de l'impossibilité de parvenir, à tel ou tel moment, à une connaissance exhaustive du champ d'application d'où cette mise en exergue du contexte général. Par voie de conséquence, l'analyse effectuée dans ce domaine résulte d'un travail permanent, apportant en fonction des périodes de nouvelles données¹³⁷ et abordant de nouvelles thématiques développées.

L'objectif général de cette analyse vise à croiser les données existantes effectuées sur la question et ceci sur les trois dernières décennies. En prenant en compte comme objet d'étude l'Égypte par rapport au reste de l'Afrique et vice-versa en vue de dégager un noyau dur des résultats spécifiques aux aspects sociaux et internationalisés. Les différents éléments et données recueillies ont permis de faire le diagnostic de l'ampleur du tourisme en termes de qualité et de performance concourant à l'émergence du développement secteur touristique en Afrique. Ainsi, l'analyse vise spécifiquement à : ressortir les potentialités offertes induisant l'essor du tourisme actuel et la vision des politiques publiques en tant qu'instrument d'aide à la décision et d'outil d'amélioration de la performance du secteur touristique et de la promotion des biens patrimoniaux. Il sera également judicieux de présenter des cas pratiques permettant l'évaluation des politiques : enjeux majeurs dans la dynamique de coopération culturelle, perspectives appropriées à la mise en œuvre d'une dynamique de développement durable et de gestion intégrée du continent allant dans le sens d'une appréhension participative du secteur touristique par les entités nationales ou collectivités locales. Ce qui permettra aux décideurs de cerner les différentes méthodes évaluatives, de mesurer la pertinence par rapport aux objectifs poursuivis et de les mobiliser adéquatement.

HYBRIDES VOL. 2, N° 3 – MAI. 2024

¹³⁷ De façon diachronique, nous avons pris en compte les statistiques des entrées des touristes internationaux en Afrique au cours des trois dernières décennies c'est-à-dire l'évolution du tourisme autour des années 1990 à ce jour.

Compte tenu de toutes ces exigences d'ordre scientifique pour l'application des méthodes, il a été adopté comme paradigme la démarche IMReD¹³⁸ et la méthode d'analyse structuro fonctionnaliste, afin de mieux harmoniser l'approche retenue. Les données des recherches documentaires ont été ainsi rassemblées et analysées, puis à nouveau évaluées en fonction des éléments suivants : diagnostic général de l'ampleur du phénomène en Afrique et perspectives adaptables aux champs appropriés.

2. Résultats

2.1. Aperçu de l'impact du tourime dans le monde

En nous basant sur les données de 24 études réalisées pour le compte de la Banque mondiale autour des années 2010, il ressort que :

[...] le tourisme est un puissant vecteur de croissance économique et de création d'emplois à travers le monde. Le secteur touristique représente directement et indirectement (WTTC¹³⁹, 2011) 8,8 % des emplois dans le monde (258 millions), 9,1 % du PIB mondial (6 billions de dollars), 5,8 % des exportations mondiales (1,1 billion de dollars) et 4,5 % des investissements mondiaux (652 milliards de dollars). (Christie et al., 2013, p. 2)

Selon l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT), 65 millions de touristes internationaux sont entrés en Afrique en 2013, contre 37 millions en 2003 (ADBG, 2014). Les six pays ayant perçu le plus de recettes touristiques internationales (entre 10 et plus d'un milliard de dollars) en 2012 sont, dans un ordre décroissant : l'Égypte, l'Afrique du Sud, le Maroc, la Tunisie, la Tanzanie et l'île Maurice (AFD, 2015). À l'échelle internationale, les recettes du tourisme en Afrique ont totalisé 43,9 milliards de dollars en 2013. Les destinations ayant reçu la plus forte croissance des arrivées internationales étaient la Sierra Leone (36 %), l'Angola (23,1 %), les Seychelles (10,7 %), et la Gambie (8,8 %). L'Afrique a conservé une part de 6,0% des arrivées de touristes dans le monde et 3 % de part des recettes du tourisme à travers le monde. Le voyage direct et l'emploi du tourisme en Afrique s'élèvent à 8,2 millions en 2013¹⁴⁰. Le continent africain a maintenu une constance autour de 62, 7 millions de visiteurs internationaux jusqu'en 2017 malgré une baisse en 2015 (53, 6 millions de visiteurs internationaux) avec un changement d'ordre en faveur du Maroc qui vient en tête du continent avec 11 349 000 suivi de l'Afrique du Sud avec 10 285 000 et l'Égypte 8 157 000 de visiteurs internationaux. Cette stabilité des flux touristiques fut de courte durée à cause de la pandémie de la Covid-19 et du terrorisme rampant dans certains

¹³⁸ IMReD se traduit en anglais IMRaD ce qui signifie Introduction, Matériels et Méthodes, Résultats et Discussions.

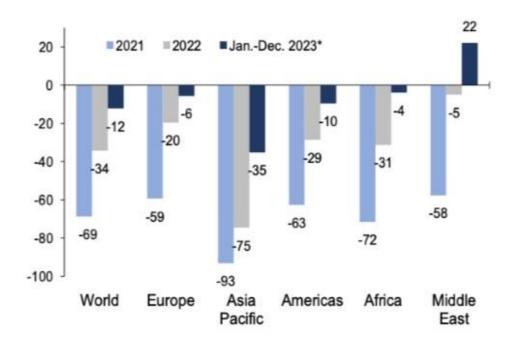
¹³⁹ World Travel Tourism Council (WTTC).

¹⁴⁰ Basé sur des données limitées préliminaires fournies par l'Organisation mondiale du tourisme (OMT). Les données 2013 ne sont pas encore disponibles pour tous les pays africains. Sources : OMT et World Travel and Tourism Council (WTTC).

pays d'Afrique. Tout ceci a fortement impacté le secteur touristique africain par une baisse vertigineuse de ses activités¹⁴¹.

Le tourisme se place au premier rang des industries mondiales et représente près d'1,4 milliard de touristes internationaux entrant par an en 2019. La pandémie Covid-19 a impacté lourdement le secteur du tourisme, ramenant les chiffres 2020 à ceux de l'année 1990 (17 millions de visiteurs). Cependant, vu les projections, le nombre de touristes internationaux devrait reprendre sa courbe « normale » en 2023 et atteindre probablement 1,8 milliard en 2030 (Fig. 1).

Figure 1Impact de la pandémie de la Covid-19 sur les arrivées des touristes internationaux après 2019



Source: UNWTO, provisional data 2024

L'évolution des flux touristiques vers l'Égypte est caractérisée par un tourisme de masse grandissant, sans cependant être comparable à celle que l'on a pu observer en Europe. L'Égypte capte moins de 1 % du flux mondial et compte un touriste pour vingt habitants. Au vu de ces quelques chiffres, le tourisme en Égypte peut apparaître comme un phénomène marginal. Pourtant, quiconque parcourt l'Égypte peut constater l'« omniprésence » du touriste étranger. On ne peut toutefois identifier le phénomène à un véritable « tourisme de masse ». De plus, le secteur touristique est essentiel à l'économie égyptienne, car il représente en temps normal, 12% du produit intérieur brut (PIB) et emploie 12% de la population active. Cette part représente

1.4

https://atlasocio.com/classements/economie/tourisme/classement-etats-par-nombre-de-touristes-etrangers-afrique.php (consulté le 7 février 2024).

environ 2,5 millions d'emplois¹⁴² directs (Gamblin, 2007, p. 201). L'année 2010 en est une référence. Elle fut, pour le pays, une année record avec 14,5 millions de visiteurs et a rapporté plus de 9 milliards et demi d'euros de recettes. En revanche, en 2011, avec la révolution des « printemps arabes », ce fut la chute : moins 30% de revenus, 5 millions de touristes en moins (AFD, 2015).

Le potentiel économique du tourisme, qui a un impact direct et indirect sur l'emploi, est remarquable. À cet effet, la Banque Africaine de Développement (BAD) souligne : « Rien qu'en Afrique, les voyages et le tourisme ont généré, en 2012, 8,2 millions d'emplois directs. L'avenir de l'Afrique est radieux, étant donné la très forte croissance du tourisme écologique et d'aventure, conjuguée au riche patrimoine culturel et à la beauté de la nature du continent ». Ainsi, les activités touristiques feraient fonction de canal de transfert des richesses du Nord vers les sociétés en développement du Sud. Phénomène « globalisant », sa diffusion tendrait du même coup vers une uniformisation en symbiose des sociétés, entend-on couramment dans les agences internationales (Gamblin, 1996).

2.2. Développement des espaces touristiques en Afrique

Les potentiels espaces du tourisme en Égypte et en Afrique relèveraient du champ spatio-temporel indéfini, dont il importe de les regrouper en trois grands ensembles entre autres : l'espace site/musée, l'espace naturel et l'espace virtuel dans lequel se déploie l'action d'agents du marché touristique. La description de ces espaces du tourisme, s'applique à la présentation de leur cas spécifique à ce qu'ils suggèrent des tendances d'émergence et de convergence d'un marché local et/ou international des loisirs. Il se dégage de ces trois ensembles d'espaces promoteurs pour le développement du secteur des caractéristiques diverses et variées (Gamblin, 1996).

L'espace muséal et site (sites historiques ou patrimoniaux et lieux de loisirs) qui est le champ de prédilection du tourisme de masse, et rentable en termes économiques. Cependant, il est celui qui cause le plus de dommage à l'environnement patrimonial, car ne garantissant pas la durabilité des biens culturels et lieux de loisirs, si seulement des mesures de sauvegarde/conservation et préservation ne sont pas adéquatement respectées. Les biens patrimoniaux se perpétuent par l'entremise de la conservation/transmission et médiation. En revanche, l'effet masse constitue le plus souvent un facteur de dégradation de l'environnement, voire du tissu social. Initialement rattaché aux loisirs et à la santé, le tourisme englobe désormais également l'ensemble des activités économiques auxquelles la personne fait appel lors d'un déplacement inhabituel (transports, hôtels, restaurants, bars, etc.). Il peut s'agir, par exemple, d'un voyage d'affaires (on parle alors de « tourisme d'affaires ») ou d'un pèlerinage (« tourisme culturel ») ou encore de voyager dans le but d'avoir des

_

¹⁴² Grâce au développement du tourisme en Égypte les emplois telles que les guides, conducteurs de calèches, restaurateurs, les animateurs des sites, les employés d'agences de voyage, les agents d'aménagement des sites de loisirs, etc. Des emplois qui sont aussi saisonniers qu'à temps plein.

relations sexuelles avec des autochtones (« tourisme sexuel ») et également du tourisme de stage ou d'étude et autres (lune de miel, voyage en amoureux, etc.).

L'espace naturel, qui à l'heure actuelle s'approprie aisément le contexte d'écotourisme permet une sauvegarde/conservation pérenne et efficiente des ressources patrimoniales et/ou touristiques. Il a été souvent lié principalement à un tourisme de découverte ou d'aventure, très orienté vers les pays tropicaux, les plus riches en biodiversité. Dans le cadre du tourisme dit responsable et solidaire, l'éco-tourisme apparaît aujourd'hui comme le domaine le plus prisé du secteur grâce à sa viabilité En marge de ces deux contextes s'ajoute l'espace virtuel ou e-tourisme caractérisé par le développement technologique. C'est le nouveau domaine du tourisme qui est en vogue. Il se situe en prélude des activités de loisirs et permet une appréhension optimale de l'évolution du secteur touristique par les acteurs et des usagers (réservation en ligne, visite virtuelle des sites culturels, paysages naturels ou musées...).

L'Afrique s'engage à travers ces espaces promoteurs du tourisme sur la voie du tourisme durable tout en s'attenant aux enjeux sociaux, écotouristiques et en s'appuyant sur les innovations du numérique. En 2012, l'Afrique a occupé selon le classement de l'OMT la 4e position en termes du poids des arrivées et des recettes générées par l'activité du tourisme, un rang qu'elle a gardé jusqu'aujourd'hui (tableau 1)143. De ce classement, l'Égypte occupait la première place en tant que pays ayant reçu le plus grand nombre de touristes. Une place disputée avec le Maroc et l'Afrique du Sud (tableau 2). Or l'impact du secteur dans son économie en PIB bien que significatif ne dépasse la contribution du secteur dans le PIB de certains États africains. Parallèlement à cela, il importe de préciser que le développement des espaces touristiques suit une typologie classée comme étant : pré-émergent, potentiel/ embryonnaire, émergent/en développement, et phase consolidation/approfondissement en fonction du niveau d'appréhension du phénomène spécifique aux États africains (Christie et al., 2013).

Pour cette analyse, l'accent sera mis sur les États africains de la dernière catégorie en vue de miser sur les atouts qui se traduisent par le développement des infrastructures touristiques « [...] dans lesquels deviendrait possible la conciliation de registres de valeurs et d'actions a priori incompatibles » (Breton, 2011). Puisque l'approche et la dimension identitaires ne sont pas absentes de la démarche patrimoniale et touristique (C. Gagnon & S. Gagnon, 2006, p. 43-71). Ainsi, « [...] L'identité constitue un élément essentiel de la double problématique sociétale, et donc développementale » (Breton, 2011). Aussi, cela se ressent dans les gages symboliques mis en œuvre dans les nouvelles régions touristiques. Or, si l'observation des pratiques de loisirs communes à une population locale et à une clientèle étrangère en évacue du même coup la spécificité culturelle et historique : ce type de pratiques cesse d'être attribué aux seules sociétés occidentales. En quelque sorte, les loisirs, et a

¹⁴³ <u>Classement des continents par nombre de touristes étrangers (atlasocio.com)</u> (consulté le 6 février 2024).

fortiori le tourisme international, sont des produits de la modernité, celle-ci étant entendue comme un ensemble dynamique et extensif dont les principales caractéristiques sont la séparation des temps de vie – travail/loisirs –, la spécialisation des espaces selon ces deux temps et les mécanismes de délocalisation entendus comme « l'extraction des relations sociales des contextes locaux d'interaction, puis leur restructuration dans des champs spatio-temporels indéfinis » (Gamblin, 1996). Car, le tourisme crée également une demande dans les domaines des transports, des télécommunications et des finances. La consommation de produits locaux dans les lieux d'hébergement et les restaurants et sur les marchés, et le surcroît de dépenses hors hébergement occasionnées par les touristes stimulent la demande en produits agricoles, halieutiques et alimentaires, en articles manufacturés légers tels que les vêtements en objets d'artisanat et en biens et services du secteur non structuré (Christie et al., 2013).

Tableau 1Poids touristique des régions dans le monde

| Régions du monde | Arrivée en millions de touristes | PdM en % | Recettes touristiques en milliards de £ |
|--------------------|----------------------------------|----------|--|
| Amérique | 122.7 | 19.3 | 120.0 |
| Europe | 381.1 | 60.0 | 228.9 |
| Afrique | 24.7 | 3.9 | 9.6 |
| Moyen Orient | 15.0 | 2.4 | 8.0 |
| Asie du Sud Est | 5.0 | 0.8 | 4.3 |
| Asie Est Pacifique | 86.6 | 13.6 | 68.6 |

Source : *Organisation Mondiale du Tourisme (OMT), 2012.*

Tableau 2Dix pays africains ayant reçu le plus grand nombre de touristes étrangers en 2012 par ordre décroissant

| Pays | Nombre d'arrivées | |
|---------------------------------------|-------------------|--|
| 1. Égypte | 11,2 millions | |
| 2. Maroc | 9,4 millions | |
| 3. Afrique du Sud 9,2 millions | | |
| 4. Tunisie | 6,0 millions | |
| 5. Algérie | 2,3 millions | |
| 6. Zimbabwe 1,8 million | | |
| 7. Kenya | 1,7 million | |
| 8. Ouganda | 1,2 million | |
| 9. Namibie | 1,0 million | |

10. **Sénégal** 1,0 million

Source : Office Mondiale du Tourisme (OMT), 2012.

3. Discussion

3.1. Questions idéntitaires, problèmes d'uniformisation et de coordination dans l'appréhension du phénomène en Afrique

Les relations afro-arabes (ou plutôt magrébines) se déploient le plus souvent dans le contexte des intérêts économiques croisés et optant sur des stratégies séparées des pays du Maghreb en Afrique subsaharienne. La prospection commerciale se profile le plus souvent sur fond de rivalité politico-économique¹⁴⁴. Ces politiques se soldent finalement par une absence d'intégration maghrébine et/ou faible projection économique des pays du Maghreb en Afrique subsaharienne ou du moins peu significative (Alaoui, 2010). L'analyse exigerait d'étendre l'application des termes de prospection économique et développement à l'appropriation du phénomène aux exigences locales à l'applicabilité au niveau africain en procédant à l'inventaire des modes de redéfinition - ou relocalisation - des relations sociales entre demande étrangère et clientèle locale en fonction des normes et des tendances actuelles. Là se situerait peut-être une des clés de compréhension de l'existence des disparités d'appréhension du secteur touristique, et dysfonctionnement apparent des enjeux et des trajectoires individuelles des pays africains. Selon leurs propres intérêts, les enjeux de conjonctures et les transformations sociétales¹⁴⁵. Afin de transposer le diagnostic du contraste égyptien à l'entité africaine du « nouveau tourisme culturel intégré » car, « les espaces du tourisme en Égypte offrent un terrain tout désigné pour une analyse du changement social qui tenterait de dépasser les habituelles dichotomies et qui permettrait de rendre compte de la pluralité de pratiques sociales, de représentations et de discours dans l'espace social égyptien » (Gamblin, 1996).

Mais l'effet catalyseur du tourisme sur une économie et sa nature multisectorielle sont également sources de complexité. Le succès du tourisme dépend de nombreux acteurs nationaux et internationaux, ayant des intérêts très divers, y compris, dans la majorité des cas, les touristes étrangers. Le tourisme peut être un puissant facteur de développement économique, à condition d'être géré durablement. Il stimule l'économie lorsque les contraintes culturelles, environnementales, sociales, économiques et autres sont prises en compte. Du point de vue de Iain Christie et al. (2013), pleinement conscients que le tourisme est un secteur complexe dont les ramifications s'étendent à une multitude d'autres activités économiques, les pays

¹⁴⁴ Égypte, Maroc, Tunisie et Algérie

¹⁴⁵ Si les pays arabes peinent à se relever des printemps arabes et subissent permanemment les menaces des mouvements terroristes, l'Afrique noire est, quant à elle, confrontée aux défis le plus souvent liés aux questions sanitaires: Ebola, choléra... mis à part la diversité culturelle et son mode d'appropriation.

dotés d'un patrimoine touristique dense ont toutes les raisons de favoriser le tourisme comme facteur de développement. L'appui des instances gouvernementales au plus haut niveau est indispensable. Ces dernières ont pour rôle d'entamer la formulation d'une stratégie sectorielle puis de coordonner les administrations, les entités privées avec ou sans but lucratif et les communautés locales concernées.

Cependant la gestion du patrimoine culturel, à l'exception des États qui bordent le bassin méditerranéen, les politiques patrimoniales demeurent, peu ou prou, identitaires. Le patrimoine culturel y constitue moins un levier de développement économique qu'un vecteur de valeurs communes que les États entreprennent de se réapproprier, ou de formater pour relayer des revendications des biens culturels soustraits au continent pendant la période coloniale. Le droit du patrimoine y est sollicité notamment pour forger les instruments d'une « Renaissance » culturelle dans une Charte adoptée par l'Union Africaine le 24 janvier 2006¹⁴⁶. L'émergence des droits culturels ainsi que les orientations du droit de l'environnement introduites dans le droit interne des États après 1992, ont contribué à l'élaboration de normes ou à la reformulation de principes de protection du patrimoine qui, jusqu'alors, s'étaient avérées aussi inadaptées qu'inefficaces. Sous la pression conjuguée du droit international de l'environnement et des droits culturels africains, on a constaté l'extension des principes de développement durable à la conservation du patrimoine culturel, la promotion de la diversité culturelle, ou encore la protection du patrimoine immatériel¹⁴⁷.

Aujourd'hui, les perspectives de développement culturel s'articulent sur trois missions essentielles: la promotion des identités culturelles, l'éducation, et la sauvegarde du patrimoine (par la traduction normative dans les législations nationales, des principes posés par les conventions et dans les chartes). Cette panoplie normative est complétée par la mise en œuvre des principes issus de la Conférence de Rio (2012) et de la Déclaration de Dakar (2014)¹⁴⁸ dont les principes de participation servant parfois ainsi d'ancrage aux législations de protection du patrimoine culturel dans l'essor du secteur touristique qui₇ à notre avis, peut s'appliquer par l'entremise

-

¹⁴⁶ Charte culturelle de l'Afrique adoptée par l'Organisation de l'unité africaine (OUA) à Port Louis (Ile Maurice) en 1976 a permis l'édiction d'une autre charte dite « Charte de la renaissance culturelle africaine » adoptée par l'Union africaine (UA), le 24 janvier 2006 au Sommet des Chefs d'États de l'Union africaine (UA) à Khartoum au Soudan. En décembre 2013, sur les 54 États membres de l'UA seulement 7 États l'ont ratifié.

¹⁴⁷ Il s'agit des différentes conventions et chartes de l'Unesco, l'ICOM, l'ICCROM, ICOMOS et l'UICN.

¹⁴⁸ La Conférence des Nations unies sur le développement durable 2012 et la Déclaration de Dakar sur les villes en développement et la valorisation du patrimoine « Villes en développement : politiques de restauration et de valorisation des paysages urbains historiques en Afrique et dans l'espace francophone », Enjeux d'un réseau francophone du patrimoine, de l'architecture et de l'urbanisme, Conférence Internationale (évènement préparatoire au XVe Sommet de la Francophonie, tenu à Dakar les 7, 8 et 9 juillet 2014).

des instances de communautés économiques régionales (CER) et avec le concours des institutions financières supranationales en l'occurrence la BAD¹⁴⁹.

Toutefois, il importe de reconnaître que :

Le seul « levier » juridique ne saurait suffire à y répondre, au regard des objectifs conjoints de protection, de valorisation, et d'utilisation pérenne et reproductible. Il s'agit là de conditions fortes et incontournables de leur inscription dans un processus de développement qui réponde, au niveau et au profit des populations et des communautés locales en particulier, des plus fragiles et menacées notamment, à une exigence conjointe de durabilité et de viabilité multiformes. (Breton, 2006, pp. 43-71)

En ce début du XXIe siècle, les relations commerciales entre le Maghreb et l'Afrique subsaharienne amorce un nouvel essor. Les économies africaines renouent avec la croissance si bien qu'elles deviennent concurrentielles sur les marchés des traditionnels partenaires européens. Une politique économique africaine fondée sur deux axes majeurs, l'énergie et les infrastructures, en conformité avec les lignes directrices du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et des Communautés Économiques Régionales (CER) voire des critères des réalisations et des enjeux des Objectifs du Développement Durable (ODD)¹⁵⁰. L'effectivité de la présence de l'Égypte dans les économies africaines est indispensable. Qualifié de pays le plus compétitif économiquement sur le continent en termes de gestion de tourisme attractif, elle peine encore à transférer cette image dans un partenariat Sud-Sud (Alaoui, 2010). La connaissance de différents espaces patrimoniaux et leur protection induit à mise en place des dispositifs (instruments) et mécanismes juridiques. Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire de mettre en place une politique forte qui devra prendre en compte les recommandations transversales et multiformes. Des moyens permettant le partage des compétences, du savoir-faire et des ressources sur une approche intégrée promue par des acteurs publics et privés.

Ainsi, en se basant d'une part sur le postulat que pose Godelier (2007, p. 87), qu'« [...] il faut donner certaines choses, il faut en vendre ou en troquer d'autres, et il faut toujours en garder certaines ». En corrélation avec les recommandations édictées à la séance préparatoire du sommet de Dakar (2014), au sommet de la terre Rio 2012 et la charte de l'ICOMOS (Conseil international des monuments et des sites) sur le tourisme culturel de 1999 au Mexique. D'autre part, considérant que les enjeux de la

.

¹⁴⁹ La BAD entend promouvoir le tourisme par le développement des infrastructures transfrontalières et des couloirs de transport régionaux. Ceci devrait faciliter la circulation des personnes et des biens sur le continent.

¹⁵⁰ CER (Communautés Économiques Régionales) sont entre autres – CENSAD, CEGPL, CEMAC, COMESSA, CAE, CEEAC, CEDEAO, IGAD, COI, MRU, UMOA, UMA, SADC, etc.), et le NEPAD (Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique) au niveau l'Union Africaine (UA). Les objectifs du Développement Durable (ODD) comprennent entre autres la réduction de l'extrême pauvreté et de la faim, assurer l'éducation primaire pour tous, promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, etc.

conservation et de la mise en valeur du patrimoine représentent un réel défi à l'échelle nationale et internationale. Il y va de la sauvegarde de nos biens culturels et de la conservation de nos écosystèmes. L'on s'accorde à admettre qu'il importe de tenir compte des politiques du patrimoine dans une démarche de développement transversale et globale, intégrant la culture et les savoirs, la cohésion sociale, le développement économique et environnemental.

Ainsi, comment peut-on asseoir un tourisme culturel attractif et pluriel ayant et portant sur les normes et tendances actuelles sans pour autant porter atteintes aux ressources patrimoniales? Est-il possible de mettre en place de façon optimale un cadre privilégié de coopération touristique entre l'Égypte et le reste de l'Afrique?

3.2. Stratégies de mise en œuvre de la gestion du tourisme culturel à l'échelle panafricaine

La gestion, la valorisation et l'utilisation du patrimoine culturel animent un débat déjà ancien mais sans cesse renouvelé, qu'il s'agisse de son interprétation aussi bien que des défis qu'il révèle à l'ambigu tandem inhérent de développement culturel et tourisme de masse. Il renvoie à la réflexion sur des questions identitaires, et appelle l'appréhension des influences d'origines diverses sur des sociétés sujets à de profondes mutations (Gamblin, 1996).

C'est pourquoi les mécanismes de gestion concernent aussi bien les biens que les espaces patrimoniaux à la gestion intégrée du tourisme tout en tenant compte de l'évolution de populations au sein de l'espace communautaire. La nature et le contenu des dispositifs d'intégration et de développement durable, quelle que soit leur mise en œuvre aux niveaux national, régional ou international, procèdent de paramètres et se réfèrent à des objectifs divers mais convergents. Parmi ces préoccupations, l'identification des pôles attractifs et des potentiels qui occupent une place souvent capitale pour asseoir leur épanouissement. Ces problématiques doivent en outre prendre en compte la spécificité des milieux comme des sociétés, et la relation des populations et des communautés à leur patrimoine, aussi bien reçu que construit (CRAterre-ENSAG & Convention France-Unesco, 2006; Calas, Marcel & Delfosse, 2011; Jalloh, 1984, pp. 11-35).

La mise en œuvre de stratégies de gestion du patrimoine à l'échelle internationale et plus largement, de l'environnement, se réalise sous l'induction des instruments normatifs qui canalisent leur appréhension et leur saisie par le droit international¹⁵¹. Ces stratégies contribuent dans une large mesure à la protection du patrimoine et de la biodiversité, au même titre que ceux-ci tiennent compte des enjeux sociétaux et des tendances actuelles des domaines politique, économique et social. Ces différents instruments normatifs s'inscrivent dans la logique d'une vision commune et uniforme (Charte de la Renaissance Culturelle Africaine, 2006 ; CRAterre-ENSAG & Convention France-UNESCO, 2006 ; Unesco, 2013 ; Cloquet, 2013).

_

¹⁵¹ Les conventions et chartes.

L'Afrique est dotée dans son ensemble d'un capital touristique considérable. Le continent abonde en parcs nationaux et réserves (les parcs et réserves constituent de loin les principaux attraits touristiques en Afrique subsaharienne). Une mosaïque de traces des grandes civilisations passées (CRAterre-ENSAG & Convention France-Unesco, 2006). À cela, viennent s'ajouter les installations touristiques des régions balnéaires¹⁵² et dont les plus attrayantes sont localisées dans les pays du Maghreb et les pays littoraux d'Afrique noire. Compte tenu de cette diversité culturelle et du potentiel naturel de l'Afrique, quelles peuvent être les perspectives du développement touristique pour l'Égypte et le reste du continent ?

Ainsi pour répondre à cette préoccupation, les suggestions peuvent se dégager en termes de formulations des souhaits :

- allier gestion participative aux exigences du développement durable ;
- s'appuyer sur les actions des politiques des ensembles régionaux (CER) s'il en existe déjà ou les initier et asseoir l'impact des actions communes ou s'appuyer du concours des instances ou institutions de l'UA (BAD, NEPAD, etc.);
- innover à l'heure du numérique avec l'e-tourisme (s'accorder avec Google Earth à l'exemple l'Afrique du Sud) et vulgariser le tourisme numérique (les touristes s'informent sur internet avant d'aller en agence, ils choisissent leurs destinations de vacances via internet, et réservent pour la plupart de cas en ligne);
- uniformiser les contenus des politiques dans le domaine, partager l'expertise et développer des échanges scientifiques dans les domaines conjoints de tourisme et patrimoine, et prôner l'écotourisme;
- initier et maintenir de manière sporadique des activités/célébrations carnavalesques, des rencontres scientifiques et sportives¹⁵³ afin d'inciter les afflux des touristes étrangers à un moment donné de l'année dans un point défini à l'avance sur le continent;
- privilégier la coopération triangulaire (axée sur la coopération économique) et culturelle Sud-Sud (axée sur les coopérations entre les pays en développement) sans se couper du Nord ;
- s'atteler à avoir : des structures d'hébergement satisfaisantes, assurer les déplacements touristiques aussi par avion et en automobile, accroître les recettes du tourisme international, induire la création des structures d'encadrement et des politiques de valorisation de l'activité touristique ;
- encourager et accorder la priorité aux investisseurs étrangers ressortissants des États africains dans le secteur touristique au niveau continental;
- promouvoir les labels des sites patrimoniaux (inscrit dans la liste de l'Unesco);

.

 ¹⁵² Stations balnéaires innombrables en Égypte, Togo, Maroc, Namibie, Rwanda, Afrique du sud, etc.
153 À l'exemple du carnaval de Rio, des compétitions sportive (Jeux olympiques, Coupe du monde

- développer les outils de commnications et d'information en plusieurs langues (guide, visite virtuelle de musée et site e-touristique en anglais, français, espagnol, chinois, allemand, etc.)
- prendre acte des quatre piliers essentiels à la croissance continue du tourisme, à savoir la viabilité financière, économique, environnementale et social.

À ces premières dispositions et mesures s'ajoute la question de la stabilité politique nécessaire car ne dit-on pas que « l'argent fuit les bruits des bottes ». Les tensions politiques ont pour incidence, à long terme, l'hésitation des investisseurs et, immédiate et à court terme, la dimunition des arrivées touristiques internationales.

Le potentiel du tourisme en Afrique est inexploité, comme l'écrit Mthuli Ncube (2013), économiste en chef et vice-président du Groupe de la Banque africaine de développement (BAD), le tourisme en Afrique a un avenir très prometteur. Mais son expansion et son développement passent par de meilleures infrastructures de transport – notamment au niveau des liaisons aériennes, des routes et des chemins de fer. En outre, il faut une plus grande ouverture des frontières et l'amélioration du marketing pour des créneaux comme les voyages écologiques et d'aventure (AFD, 2015). Plusieurs compagnies aériennes des États-Unis, d'Afrique, d'Europe et du Moyen-Orient envisagent déjà de développer leurs liaisons. Les plages vierges et les villages isolés feront bientôt partie du passé (ADBG, 2014).

Bien que l'Afrique représente 15 % de la population mondiale, elle ne reçoit qu'environ 6% du tourisme mondial, « [...] pour maximiser le potentiel du tourisme en Afrique, il faut des investissements critiques dans des secteurs d'infrastructure clés comme les transports, l'énergie, l'eau et les télécommunications », poursuit Mthuli Ncube dans l'avant-propos du premier numéro d'« Africa Tourim Monitor », une initiative conjointe de la BAD, de *Africa Travel Association* et de *Africa House* de l'Université de New York (ADBG, 2014). C'est en Afrique que se trouvent certaines des économies les plus dynamiques, et les revenus issus du tourisme en Afrique représentent déjà plus du double du montant de l'aide des donateurs. Il existe des possibilités extraordinaires de développer davantage le tourisme sur le continent africain, toutefois des défis restent à relever. La nécessité d'avoir des infrastructures solides (sous forme de couloirs de transport et de routes en bon état), des meilleures liaisons aériennes et moins de visas pour franchir les frontières africaines ne sont que quelques-unes des raisons pour lesquelles le secteur du tourisme ne décolle pas en Afrique (AFD, 2015).

Par conséquent, la situation Égyptienne en est un exemple palpant qui, dans les années 2015, pataugeait dans les gangrènes et les charmes des soulèvements du printemps arabe. Mais à ce jour, le ministère égyptien du tourisme se veut rassurant en termes de conservation, protection et sécurisation des espaces patrimoniaux et des usagers (touristes étrangers, acteurs publics et privés du secteur). « Nous sommes en train de construire 3 000 kilomètres de routes supplémentaires pour relier des villes

entre elles », a déclaré le Ministre du tourisme¹⁵⁴, prompt à rappeler que les conducteurs de calèches, de felouques, les hôteliers et les commerçants de la vallée du Nil qui, ruinés par la désertion des touristes, survivent misérablement grâce aux subsides du gouvernement, ont d'abord besoin pour vivre normalement que « l'activité reprenne » (Boyer, 2014). Car la fonction première des ristournes des activités touristiques, pour l'Afrique, se doit d'être un « facteur de croissance et d'amélioration des moyens de subsistance visant à promouvoir la croissance et à réduire la pauvreté dans des pays en développement et émergents » (Christie et al., 2013). À cela s'ajoutent les questions de santé publique qui, non seulement sont alarmantes en Afrique mais suscitent également des interrogations quant à la sécurité sanitaire de visiteurs étrangers dans certaines régions d'Afrique¹⁵⁵.

Par ailleurs, il faut une prise de position déterminée des États africains à l'exemple du Maroc qui affiche clairement sa détermination à participer et à encourager la coopération Sud-Sud sur la scène internationale. Le Roi l'a d'ailleurs placée en tête de ses priorités en termes de politique étrangère, lors du discours qu'il a donné à Rabat en avril 2007 à l'occasion de la première Conférence Africaine sur le Développement Humain, et l'a confirmée lors de sa visite officielle à Abidjan en février 2014 : « La coopération, hier basée sur la relation de confiance et les liens historiques, est, aujourd'hui, de plus en plus fondée sur l'efficacité, la performance et la crédibilité. La crédibilité veut que les richesses de notre continent bénéficient, en premier lieu, aux peuples africains. Cela suppose que la coopération Sud-Sud soit au cœur de leurs partenariats économiques ». Plus que la coopération Sud-Sud, c'est la coopération intra-africaine que le Roi met au cœur de sa stratégie :

L'Afrique s'affranchit définitivement de son passé et se tourne résolument vers son avenir en faisant davantage confiance à elle-même [...]. L'Afrique doit d'abord compter sur ses multiples atouts, son riche potentiel et ses propres ressources. C'est le sens que j'ai voulu donner, depuis mon accession au Trône, à la stratégie africaine du Royaume. (Rousselet, 2014)

Dans la plupart des cas, cette posture du Maroc acquiert l'adhésion des pays africains. Ceci nous permet de justifier, et d'identifier les enjeux et tendances actuelles qui s'appliquent aux États africains puisque la coopération Afrique du Nord-Sud se situe par les positions politiques nord africaines de la coopération Sud-Sud. Les efforts d'institutionnalisation de la coopération triangulaire et Sud-Sud doivent être marqués par l'institutionnalisation des CER à l'innovation à l'ère du numérique. Cela doit se traduire à travers un cadre de coopération sud-sud – entre les pays en développement (2 ou plusieurs pays) et coopération de triangulaire c'est-à-dire établie

-

 $^{^{154}}$ Hicham Zaazou, le ministre égyptien du tourisme, à l'occasion du salon professionnel TOP RESA du 20 au 23 septembre 2011 à Paris.

¹⁵⁵ À juste titre l'exemple de l'épidémie d'Ébola en Afrique de l'Ouest met en péril l'épanouissement du secteur qui perd de son attractivité.

en vue d'assurer la croissance et le développement des visiteurs internationaux en provenance des pays européens, américains et asiatiques (UN, 2015).

4. Conclusion

In fine, la synthèse des données concernant le développement du tourisme culturel entre l'Égypte et l'Afrique noire est tout aussi importante que les résultats de l'analyse (et qui peut se suffire à elle-même) pour dégager les grands traits d'une vision commune en question en tant que stratégie développement durable du secteur touristique. Les pôles touristiques des ressources culturelles et naturelles pour le développement du tourisme culturel attractif et intégré nécessitent une nouvelle approche pour la mise en œuvre d'un partenariat gagnant-gagnant. Si le tourisme stimule les économies et favorise la transformation économique des pays africains, ses retombées positives vont de l'amélioration des moyens de subsistance à la diversification des exportations. L'attention doit être portée sur les moyens pouvant être mis en œuvre par l'Afrique subsaharienne pour s'attaquer aux obstacles qui entravent la croissance du tourisme dans la région. Les études de cas illustrant le développement touristique et les éléments essentiels pour amorcer ou intensifier des succès touristiques sur le continent.

Pour relever les défis, l'Afrique par le bais de l'Égypte doit se focaliser pour un meilleur développement du tourisme, sur le rôle des infrastructures dans le développement du tourisme, la coopération régionale, la formation et le renforcement des capacités, le développement des produits touristiques, le développement des chaines hôtelières, briser les barrières au sein du continent avec l'outil aérien, croissance inclusive et stratégies de croissance d'un tourisme durable et la participation des communautés rurales.

5. Références bibliographiques

A. Ouvrages, articles et travaux universitaires

- Africa Development Bank Group, New York University & Africa Travel Association (2014). *African Tourism Monitor*, 2 (1).
- Alaoui, N. (2010). La projection économique des pays du Maghreb sur l'Afrique subsaharienne. In Centre des études économiques, *Le Maghreb dans son environnement régional et international* (pp. 1-32).
- Boyer, P. (2014, 29 septembre). L'Égypte cherche à rassurer et à séduire les touristes. http://www.la-croix.com/Actualite/Monde/L-Egypte-cherche-a-rassurer-et-a-seduire-les-touristes-2014-09-25-1211905 (consulté le 6 avril 2024).
- Breton, J.-M. (2013). Entre protection et valorisation : le patrimoine saisi par le droit. *Études caribéennes*. http://etudescaribeennes.revues.org/5374.
- Calas, B., Marcel, O. & Delfosse, C. (2011). Patrimonialisations en Afrique. *Géographie et cultures*, (79). http://gc.revues.org/358.

- Christie, I., Fernandes, E., Messerli, H. & Twining-Ward, L. (2013). Le tourisme en Afrique: facteur de croissance et d'amélioration des moyens de subsistance. The World Bank. www.worldbank.org/africa.
- Cloquet, I. (2013). De l'intégration des projets de développement touristique dans les sites naturels protégés du Gabon : quelles leçons pouvons-nous tirer des échecs du passé. *Patrimoine Mondial, tourisme et développement durable en Afrique,* (2). http://www.viatourismreview.net/Article25.php.
- CRAterre-ENSAG & Convention France-Unesco (2006). *Patrimoine culturel et développement local : guide à l'attention des collectivités locales*. Édition CRAterre-ENSAG & Convention France-Unesco.
- Gagnon C. & Gagnon S. (2006). L'écotourisme entre l'arbre et l'écorce. PUQ.
- Gamblin, S. (1996). Tourisme international et changement social en Égypte. *Mutations*, (26). <u>Https://journals.openedition.org/ema/1468</u>.
- Gamblin, S. (2007). *Tourisme international, État et sociétés locales en Égypte. Louxor, un haut lieu disputé* [Thèse de doctorat, Institut des Études Politiques de Paris]. https://fasopo.org/sites/default/files/jr/th_gamblin.pdf
- Godelier, M. (2007). Au fondement des sociétés humaines. Ce que nous apprend l'anthropologie. Albin Michel.
- Jalloh, A. A. (1984). Les politiques des États d'Afrique noire vis-à-vis du monde arabe : aperçu général. In Unesco (Ed.), *Histoire Générale de l'Afrique* : Études et documents 7 (pp. 11-35). PUF.
- Lévi, M., (1912, janvier). Le tourisme et la villégiature en Égypte, leur importance numérique et économique. *L'Égypte contemporaine*.
- Nations Unies (2011). L'Afrique du Nord et la Coopération Sud-Sud dans un contexte de gouvernance régionale. Commission économique pour l'Afrique Bureau pour l'Afrique du Nord. www.uneca.org
- Rousselet, L. (2014). Le renouveau des relations économiques maroco-africaines. *Perspectives internationales*. <u>http://perspectivesinternationales.com/?p=1186</u>
- Unesco (2013). Patrimoine culturel et enjeux territoriaux en Afrique francophone : Appui aux politiques locales. UE & AIMF.

B- Conventions et chartes internationales sur le patrimoine culturel

- Charte de l'ICOMOS sur le Tourisme culturel au Mexique d'octobre 1999.
- Charte de la Renaissance Culturelle Africaine de l'Union Africaine du 24 janvier 2006.
- Déclaration de Dakar de 2014 de la XV^e Conférence des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage.
- Sommet de la terre de Rio ou la conférence de Nations Unies sur le développement durable dit Rio +20 de 2012.